



Saisie vente urgent merci

Par **amourette**, le **18/02/2015** à **17:09**

Bonjour a tous

Je vous expose mon soucis,

J ai demande le divorce et en le jugement en août 2013 en devant des dommages et intérêts a mon ex femme ,je paie tout les mois a un huissier jusqu'à epurement de ma dette, Depuis. J Ai refait ma vie et deux enfants avec ma nouvelle compagne.

En octobre 2013 j ai en la chance d acquérir un restaurant mon ex femme l a sue bien entendu sans rien cacher et a refait intervenir l huissier pour demander une somme plus conséquente(n ayant aucun enfant avec elle)dont j ai en un accord avec l huissier d une somme jusqu'à a révocation!

A ma surprise il y a 2mois en ouvrant le restaurant j avais un procès verbal saisie vente de mon matériel et ayant reçu une assignation au tribunal sur saisie salaire le juge a pris en fonction mes ressources et mes enfants logique jusqu'à a la.

Cette semaine je rcois un email de l huissier en me disant que ce n est pas la somme convenu et au il viendra semaine prochaine faire la saisie!!!!a t il le droit vu le jugement du juge qui a été fait???????merci beaucoup de me repondre